





digitale sur





















«Une énergie propre pour un développement durable»

SOCIETE COLMARIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN



16 rue Henry Wilhelm - 68027 COLMAR cedex Tél.: 03 89 41 01 57 – Fax: 03 89 23 90 83 mail: info@sccu-colmar.fr







Édito du Maire

Gilbert MEYER Maire de Colmar Président de Colmar Agglomération

Prendre son « bâton de pèlerin »
n'est pas seulement une expression
qui renvoie aux hommes d'église. La
métaphore permet aussi d'exprimer
l'idée qu'en faisant l'effort de se
déplacer, on a plus de chances de
convaincre l'interlocuteur de la
pertinence de ses propres arguments.

C'est peut-être ce qui s'est passé à Paris le 20 février dernier. J'y ai rencontré la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Madame Nicole Belloubet, en présence de la Présidente de Villes de France.

Colmar doit rester une capitale judiciaire

Dans le cadre de la question qui nous a réunis – l'adaptation du réseau des juridictions – j'ai pu faire valoir combien les maintiens de notre Cour d'Appel et du périmètre des attributions de notre Tribunal de Grande Instance relevaient d'une nécessité, au regard des arguments déployés.

La vigilance s'imposera jusqu'au bout. Mais ma rencontre avec la Garde des Sceaux nous permet d'envisager « l'avenir judiciaire » de Colmar avec un optimisme lucide et raisonné.

Le quartier de la Montagne Verte, en voie de transformation

En ce printemps 2018, un gros chantier s'annonce : la transformation du quartier de la Montagne Verte par le réaménagement de son espace public, et la construction d'un parking souterrain de plus de 700 places. Ce parking viendra compléter, côté Est, le parking Saint-Josse mis à la disposition des usagers fin 2013. L'aménagement de la plate-forme supérieure en « poumon vert » offrira à tous un environnement bucolique, agrémenté d'aires de détente.

Dans le même temps, les remparts historiques mis à jour, et le mur d'enceinte seront mis en valeur, comme l'a été déjà le mur situé le long de la Lauch.

Lorsque France 2 salue les efforts déployés à Colmar

À l'occasion d'un reportage national sur les commerces vacants en centre-ville, France 2 a mis en valeur l'action volontariste menée à Colmar (journal de 13h du 12 février 2018) pour remédier au problème :

« Les villes moyennes sont celles qui souffrent le plus. Certaines villes ont réussi à inverser la tendance, Colmar par exemple, seulement 6 % de commerces vides. C'est 2 fois moins que la moyenne. C'est le résultat d'une politique volontariste. La municipalité a multiplié les parkings avec 1h de stationnement gratuite. Elle a mis en place des subventions pour retaper les commerces à l'abandon. Elle a réussi à attirer les touristes avec des activités culturelles. Elle a fait venir des locomotives, enseignes qui ont un fort pouvoir d'attraction. Elle s'est battue par exemple pour garder un grand cinéma au cœur de ville ».

Bel encouragement à poursuivre notre politique en faveur du développement local conjugué à la qualité du cadre de vie.

മെ LE CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal : lundi 14 mai 2018 à 18h30

À suivre en direct sur colmar.tv, sur la page Facebook de la Ville et sur TV7

SOMMAIRE

05

À LA UNE

Mieux stationner à Colmar

10

ÉCONOMIE

Notre ville, nos commerces...

13

DOSSIER

Journée citoyenne : devenir acteur de sa ville

16

SPORT

Coupe de France de sauvetage sportif à Colmar



18

RETOUR EN IMAGES

Les événements colmariens en photos

21

FOCUS

Colmar, toujours plus de podiums!



30

Le Maire a rencontré

LE MAIRE VOUS INVITE

HISTOIRE

28

TRIBUNE

29

Hôtel(s) de ville

31

GASTRONOMIE

Un chef: une recette

32

AGENDA

L'agenda de vos sorties

ASSOCIATIONS

24

25

CULTURE

Minéral'orgie : les minéraux s'invitent au musée!

MAIRIE PRATIQUE =

HORAIRES DE LA MAIRIE

Mairie de Colmar

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Permanence le vendredi, jusqu'à 19h00 (pour l'état civil)

Antenne Ouest (annexe)

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

COORDONNÉES DE LA MAIRIE



Mairie de Colmar

1 place de la Mairie BP 50528 - 68021 Colmar Cedex Tél. 03 89 20 68 68 - Fax 03 89 23 97 19

Antenne Ouest (annexe)

5A rue de Zurich - 68000 Colmar Tél. 03 89 79 51 93 - Fax 03 89 20 67 04

Centre communal d'action sociale - CCAS

11 rue étroite

Tél. 03 89 20 68 21

Ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

LE POINT COLMARIEN N°259

Mairie de Colmar Direction de la communication 1 place de la mairie BP 50528 - 68 021 Colmar Cedex Tél: 03 89 20 67 53 ISSN 0767-9041

- > Directeur de la publication
- Yves Hemedinger
- > Rédacteur en chef
- Sylvie Maurutto, sylvie.maurutto@colmar.fr
- > Rédacteur en chef adjoint version print Caroline Masson, caroline.masson@colmar.fr
- > Rédacteur en chef adjoint numérique Frédéric Macler, frederic.macler@colmar.fr
- Rédaction Lucie Hamon, Emilie Monnin, Marion Morant, Régis Schaeffer
- > Photographies direction de la communication, archives municipales, Pictural
- › Créations graphiques Lise Cornière
- > Publicité Caroline Masson, caroline.masson@colmar.fr
- Maquette Maetva
- > Impression Freppel Edac
- > Tirage 36 700 exemplaires sur papier recyclé
- > Distribution direction de la communication

À LA UNE



À LA UNE

Réforme du stationnement : une nouvelle loi appliquée dans toute la France depuis janvier 2018

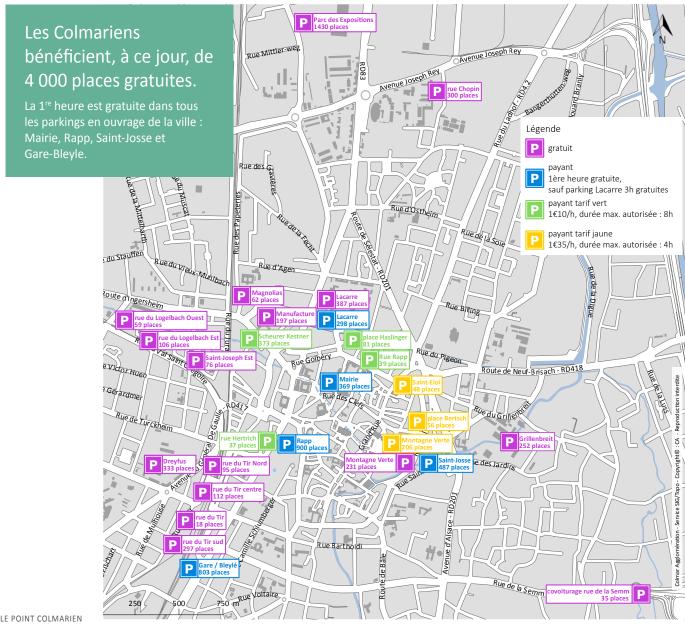
La réforme du stationnement est entrée en vigueur

Son objectif ? Améliorer l'occupation de l'espace public en facilitant notamment la rotation des véhicules. Elle est aussi l'occasion de rendre plus lisibles les conditions de stationnement tout en répondant aux demandes des riverains, usagers et commerçants! Même si certaines zones de stationnement ont dû devenir payantes, Colmar fait encore partie de ces villes où l'on peut stationner gratuitement dans plusieurs parkings, sur plusieurs zones, entre 12h et 14h et après 19h.

Les parkings colmariens : atouts courte durée, atouts proximité

Pour favoriser le stationnement de courte durée et, ainsi, optimiser la rotation des véhicules, la 1^{re} heure est gratuite dans tous les parkings en ouvrage de la ville : Mairie, Rapp, Saint-Josse et Gare-Bleyle. Le parking Lacarre va jusqu'à offrir 3 heures de stationnement à ses usagers... tandis que le parking en silo éponyme est même gratuit et ce, quelle que soit la durée de stationnement! Situés

à moins de dix minutes à pied du centre-ville, ces parkings n'ont guère d'équivalent dans les autres villes de l'importance de Colmar... Un indéniable atout proximité, si l'on y ajoute de surcroît les parkings de surface totalement gratuits : Dreyfus (401 places), Manufacture (200 places) et rue du tir (504 places)!



L'enjeu : un centre-ville attractif

En 2017 en France, plus d'un magasin sur dix a mis la clef sous la porte. Colmar a réussi à inverser la tendance. C'est le résultat d'une politique volontariste. Cette politique menée depuis près de 20 ans par la Ville de Colmar permet de ceinturer le centre-ville d'une série de parkings, parfois gratuits, parfois payants, et ce faisant, d'inviter Colmariens et visiteurs à éviter de pénétrer, au volant de leur voiture, dans l'hyper centre, sans pour autant lui interdire l'accès, comme ailleurs.



Objectif : rendre le centre-ville encore plus séduisant. Objectif atteint ! Le quotidien de l'économie « Les Echos » ainsi que la Fédération pour l'urbanisme et le développement du commerce spécialisé PROCOS ont placé Colmar en première position nationale des centres-villes attractifs !

À NOTER: Colmar fait encore partie de ces villes où l'on peut stationner gratuitement entre midi et 14h, et de 19h à 9h le lendemain.

La construction à côté de la gare du parc Gare-Bleylé, a récemment permis d'ouvrir 800 places supplémentaires à des tarifs très compétitifs, en particulier pour les usagers de la SNCF.

Des tickets de parking offerts par vos commerçants

Les commerçants membres des Vitrines de Colmar ont la possibilité d'accorder à leurs clients des tickets de parking d'une heure de stationnement dans les parkings Rapp et Mairie (d'une valeur de 3 € par ticket – la Ville en supporte 50 %).

En 2017, 9 950 tickets ont ainsi été délivrés!

ES BONS PLANS

Les cartes de stationnement

« Je suis Colmarien » : je bénéficie d'une demi-heure gratuite par jour et ce, quelle que soit la zone de stationnement en ville (après avoir sollicité, auprès de la mairie, la délivrance d'une carte de stationnement) « Je suis Colmarien du secteur centre-ville » (où le tarif de stationnement est le plus cher): mon crédit de stationnement gratuit s'élève, lui, à deux heures par jour au total.

À NOTER: Une seconde carte par foyer, pour un autre véhicule, peut être délivrée au prix de 50 €/an pour 30 min. de stationnement par jour.

Un forfait post-stationnement au plus bas!

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Forfait post stationnement (FPS) qui remplace l'amende, est apposé aux automobilistes qui n'auraient pas ou insuffisament payé leur stationnement, conformément à la loi de dépénalisation du stationnement payant. Le montant du FPS s'élève, à Colmar, à 25 euros.

Il correspond par exemple à 2h15 de stationnement en zone orange (voir plan p.09). Ce montant est inférieur à celui mis en place à Strasbourg (35 euros) et à Mulhouse (40 euros). Le FPS colmarien est ainsi l'un des plus modérés des villes françaises...



Les politiques de stationnement ne sont plus l'apanage des grandes villes. Les villes dites moyennes, comme Colmar, mettent aussi l'accent sur la réglementation de la durée et le tarif, afin de hiérarchiser l'espace disponible. Ainsi, nous n'avons cessé de développer et de diversifier notre parc de stationnement.

Gilbert MEYERMaire de Colmar



À LA UNE

Mieux stationner:

les services qui facilitent la vie

L'offre de stationnement à Colmar est multiple, pour concilier tous les usages. Cette offre contribue grandement à façonner notre ville, car elle influe directement sur les mobilités individuelles et sur l'attractivité du centre-ville. Mais la régulation de cette offre est indispensable pour permettre la réduction de la pression automobile et de l'émission de polluants. L'accès aux services, institutions et commerces en est alors facilité. Afin de simplifier le stationnement, la Ville met en place des services qui facilitent la vie au quotidien.

Horodateurs : paiement par carte de crédit

Le paiement du stationnement par carte de crédit est d'ores et déjà proposé dans tous les parcs souterrains. Pour le stationnement en surface, le paiement par carte de crédit (avec et sans contact) est désormais proposé sur tous les horodateurs. Attention : pour ce faire, il faut obligatoirement saisir le numéro de la plaque d'immatriculation, conformément à la réglementation du 1er janvier, le contrôle du stationnement se faisant désormais par lecture de plaque.

Un léger doute sur les horaires de stationnement ? Pour obtenir des informations, rien de plus simple : appuyez sur le bouton « i » (comme « information ») de l'horodateur en place. Vous trouverez votre réponse!



Payez votre stationnement avec votre téléphone!

Première ville d'Alsace à proposer le paiement du stationnement par mobile avec PayByPhone, Colmar dispose de cette solution de paiement sur l'ensemble de sa voirie.

Dans le cadre de sa politique de mobilité et de gestion de la voirie et du stationnement, la Ville de Colmar propose aux automobilistes de payer leur stationnement grâce au système dématérialisé: « PayByPhone ». Ce service permet à tout utilisateur (Colmarien ou visiteur) de payer son stationnement de manière simple et sécurisée depuis un smartphone, un simple téléphone mobile (serveur vocal) ou internet, sans obligation de se rendre à l'horodateur. Souple, le PayByPhone présente l'avantage de ne faire payer que le juste temps nécessaire au stationnement.

Mise en zone bleue du parking de la piscine Aqualia

Attention! À partir du lundi 23 avril, le parking de la piscine Aqualia fonctionnera en zone bleue. En effet, la Ville se doit de rendre le parking accessible aux utilisateurs des installations nautiques.

Ainsi, 3 heures maximum seront autorisées avec utilisation obligatoire du disque européen. Plage de la zone bleue : de 8h à 19h, du lundi au samedi.

Pleins phares sur le covoiturage!

À l'heure où la voiture, polluante, coûte de plus en plus cher, elle a tout à gagner... à rester au garage! Pour cela, quatre parkings ont été aménagés près des sorties de ville et en direction des grands axes :

- → Route de Strasbourg, après le rond-point de la statue de la Liberté, en direction de Strasbourg
- → Rue Frédéric Chopin, près de l'AFPA
- → Rue de la Semm, à la hauteur du rond-point
- → Route de Bâle, avant le passage à niveau, en direction de Mulhouse
- D'autres parkings sont égale- → Le parking des ment utilisés pour le covoiturage, encouragé par la Ville :
- → L'Orangerie, près de l'hypermarché Leclerc à l'entrée d'Horbourg-Wihr
- Carlovingiens, rue des Carlovingiens
- → Le parking Dreyfus, au sein du Pôle européen d'affaires, avenue de la Liberté

TOUJOURS PLUS POUR LES COLMARIENS

Place de la Montagne Verte : bientôt un nouveau parc de stationnement et un parc public

Le parking souterrain devrait ouvrir à la fin du mois de novembre 2019. Traités comme un trait d'union entre l'Est colmarien et le centre-ville historique, ces équipements doivent permettre aux habitants de se réapproprier leur cité, et aux commerçants de conserver leur clientèle par la multiplication des places de stationnement.



Il multipliera les possibilités de stationnement aux portes du centreville, permettant un accès aisé à celui-ci. Le parking sera organisé sur trois niveaux en sous-sol, pour un total de 710 places.

Le parc offrira quant à lui, aux habitants comme aux visiteurs, un nouveau « poumon vert » en continuité avec la coulée verte existante.

Les nouvelles formules de stationnement

Le principe du macaron est simple et **facultatif**: vous en achetez un en début de période et pouvez, grâce à lui, stationner sur un certain nombre d'emplacements (zones délimitées) sans vous soucier du paiement ou du temps d'utilisation. L'offre de stationnement pour les autres demandeurs (visiteurs, clients des commerces alentours, etc.) est bien entendu préservée! **Attention**: pour pouvoir profiter de ce système, il faut remplir un certain nombre de critères correspondant, chacun, à un macaron spécifique.

1. Les macarons pour les riverains

Pour en profiter, il vous faudra produire, auprès du service Gestion du domaine public de la Ville, deux justificatifs (un certificat d'immatriculation à la bonne adresse ainsi qu'un justificatif de domicile [hors téléphone portable]) qui détermineront votre couleur de zone... et de macaron :

Macarons « zone bleue » : ils sont réservés aux habitants (1 ou 2 macarons / foyer) d'un périmètre délimité par la rue du tir, la rue du cardinal Mercier, l'avenue du général de Gaulle, l'avenue de la liberté et la rue du Hagueneck. *Tarifs : coût semestriel 42* € *le 1*^{er} $(63 \\in le 2^{nd})$ - coût annuel $83 \\in le 1^{er} (126 \\in le 2^{nd})$.

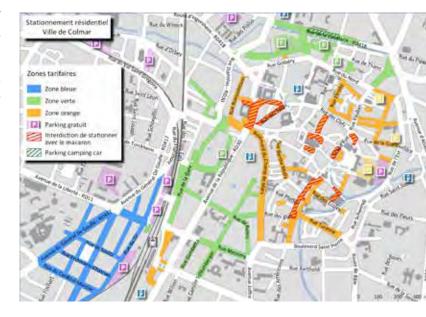
Macarons « zone verte »: ils permettent aux riverains (1 macaron / foyer) de la « zone verte » de stationner dans leur zone sans limitation de temps. *Tarifs : coût semestriel 125 € - coût annuel 208 €*.

Macarons « zone orange / jaune » : ils offrent la possibilité, aux résidents (1 macaron / foyer – 3 immatriculations max) des zones « orange » et « jaune » (centre-ville), de stationner dans toutes les zones payantes (verte, orange, jaune et rouge), à l'exception des rues commerciales principales (place de la cathédrale, rue Woelfelin (parking inclus), place Jeanne d'Arc, place du marché aux fruits, rue des têtes, rue des tanneurs, rue des prêtres, rue Kléber et grand'rue). L'objectif : laisser le stationnement dans ces rues à la clientèle des commerces. Tarif : coût annuel 600 €, ce tarif correspond à moins de 2 euros par jour !

2. Les macarons pour les professionnels

Macaron « professionnel » : il permet aux professionnels (2 immatriculations max) exerçant leur activité en zone « orange » de stationner en zone « verte », et uniquement dans cette zone. Justificatifs : extrait Kbis de moins de trois mois, attestation pour leur véhicule (certificat d'immatriculation). *Tarif : coût annuel 652 €*.

Macaron « professionnel de santé » (carton de couleur blanche) : permet le stationnement, toutes zones confondues, à tous les professionnels de santé (médical et paramédical) ayant leur cabinet à Colmar (et disposant d'une feuille de soin). *Tarif : coût annuel 300 €, ce tarif correspond à 1 € par jour.*





Retrouvez tous les tarifs des parkings et toutes les informations concernant le stationnement...

sur votre application Colmar et vous + colmar.fr/tarifs-stationnement

ÉCONOMIE

Notre ville, nos commerces...



L'année passée, Procos, fédération du commerce spécialisé, a publié dans le quotidien « Les Echos », le palmarès des centres-villes marchands. Colmar figurait en tête de ce palmarès « des villes les plus dynamiques » parmi les villes moyennes.

le commerce à Colmar tire son

épingle du jeu!

Une formidable reconnaissance des actions menées par la municipalité depuis plus de 20 ans ! À l'occasion de son second palmarès, Procos a relevé que Colmar se singularise par un taux de commerces alimentaires et culturels élevés, dû à la présence d'un commerce d'indépendants nombreux et dynamiques (70 % au total !)

La ville travaille en effet d'arrache-pied, depuis toutes ces années, à limiter l'évasion commerciale afin de maintenir les consommateurs au centre-ville et de favoriser ainsi les achats dans les commerces locaux. Les stratégies d'urbanisme traduisent d'ailleurs précisément, et dans leur globalité, cette volonté de prendre largement en compte cette question...

On reste à l'offensive...

Le commerce est ainsi intégré en permanence aux réflexions sur les équilibres entre centre et périphérie. Une aide financière (plafonnée à 6 000 €) a par exemple été mise en place pour favoriser le réaménagement de locaux devenus vacants ou inexploités. Dans le même esprit, une participation aux travaux de mise en valeur des vitrines et de restauration des façades est proposée...

La municipalité entend promouvoir en permanence une stratégie offensive et ce, quel que soit le domaine! La Ville poursuit donc son action, en centre-ville, avec deux nouvelles mesures:

- → l'instauration, depuis le 1er janvier 2018, d'une taxe sur les locaux commerciaux vacants afin d'accélérer leur remise en location,
- → le recrutement d'un « responsable des commerces » dont la mission consiste, entre autres, à assurer la promotion de notre centre-ville et à être l'interlocuteur privilégié des commerçants.

Relevons par ailleurs le fait que ce dynamisme ne peut bien sûr être détaché des résultats obtenus grâce à d'autres interventions économiques réalisées par Colmar Agglomération et la Ville de Colmar. Leur interventionnisme a en effet conduit à la création de plus de 2 000 postes de travail (réoccupation de la zone nord de Colmar, réemploi des friches militaires, nouvelles créations dans la zone de l'aéroport, accueil d'entreprises dans les zones des communes de Colmar Agglo, aide aux équipements des entreprises, etc.) ! La pertinence commerciale trouve donc aussi sa substance dans ces potentiels nouveaux...



Notre centre-ville offre, plus que des produits, du contact et de la convivialité. Les commerçants ont eux-mêmes tout à gagner à organiser leurs vitrines et leur environnement en spectacle quasi permanent. J'ajouterais que « l'idée serait de faire du centre-ville un "centre commercial" à ciel ouvert ! »

Gilbert MEYER Maire de Colmar



« Action cœur de ville » : Colmar retenue

Colmar fait partie des cinq communes alsaciennes à figurer dans le programme gouvernemental de revitalisation des centres des villes moyennes. Cette « Action cœur de ville » est dotée d'une enveloppe de 5 milliards d'euros sur cinq ans, au plan national.

Colmar va donc pouvoir bénéficier des financements exceptionnels prévus par l'État pour la "redynamisation des centres des villes moyennes", en particulier dans les domaines des transports publics, de l'habitat et du commerce. Il s'agit là d'une excellente nouvelle qui illustre la qualité du dossier colmarien et de l'engagement de l'équipe municipale.

Les « vitrines de Colmar »

L'association des commerçants du centre-ville

Les « vitrines de Colmar », ce sont 220 adhérents, 2 070 salariés et 59 % des commerçants du centre-ville. L'association travaille main dans la main avec la nouvelle chargée de mission commerce du centre-ville, afin de continuer à dynamiser le cœur de Colmar!

La nouveauté : « la carte des vitrines »

Il s'agit d'une carte de fidélité permettant à chaque client de cumuler des euros pour chaque produit acheté ou consommé... à utiliser ensuite selon ses envies! La Ville a subventionné cette nouvelle carte à hauteur de 3 450 €. Elle permet aussi de profiter des « ventes privilège » des commerçants des « vitrines de Colmar »... Sortie avant l'été!

Ne manquez sous aucun prétexte...

Les « 3 jours coup de cœur » Les 3, 4 et 5 mai



Des offres de folie dans tous les commerces de Colmar participant à l'opération!

Des animations sont par ailleurs prévues au centre-ville de Colmar, dont un défilé d'échassiers, des artistes de rue et des ballons offerts aux enfants...

L'ouverture exceptionnelle des commerces pour la journée de solidarité

Le jeudi 10 mai – Ascension

Contact : Mélanie Stoecklin 06 62 70 87 30

Q ZOOM SUR...

Une interlocutrice pour les commerces du centre-ville !

Depuis quelques mois, Claudine Barbier est chargée de la valorisation, de la promotion et de la pérennisation des commerces. En relation avec les élus et sous la responsabilité de la directrice du développement touristique et des relations internationales, elle développe et gère le commerce en centre-ville. Une référente « commerce de proximité » pour la Ville de Colmar!

SES MISSIONS:

- → faciliter la Ville pour les commerçants,
- → assurer un rôle d'interlocuteur privilégié en accompagnant les commerçants dans leurs démarches auprès des différents services municipaux,
- → proposer une stratégie de développement commercial,
- → promouvoir le centre-ville de Colmar,
- → développer l'attractivité commerciale du centre-ville,
- → coordonner les différents acteurs participant au fonctionnement du commerce.

Contact: Claudine Barbier 03 68 09 03 18 claudine.barbier@colmar.fr









Journée Citoyenne

Rendez-vous le

Samedi 26 mai

de 8h à 12h30 - ateliers partout dans la ville

Fête du bénévolat

Rendez-vous le

Samedi 2 juin

de 14h à 19h - place Rapp











Citoyenneté, citoyenneté chérie...

Journée citoyenne : devenir acteur de sa ville

Le samedi 26 mai 2018, de 8h à 12h30, aura lieu à Colmar la journée citoyenne. Celle-ci a pour but de mobiliser, autour de projets visant à améliorer notre cadre de vie, l'ensemble de la communauté. La responsabilité du bien vivre à Colmar n'appartient en effet pas aux seuls élus mais est au contraire l'affaire de tous!



Les citoyens volontaires participeront ainsi à des chantiers d'intérêt général dans la ville. En offrant un peu de leur temps et de leur énergie, ils permettront la réalisation de travaux de proximité utiles à chacun.

La journée citoyenne représentera aussi un grand moment de convivialité, entre rencontres et partages de savoir-faire ! Créer du lien social, s'approprier l'espace collectif... à cet égard, l'investissement de chaque participant, à titre individuel, en famille ou au sein d'un groupe, valorisera davantage l'engagement citoyen.

À noter : une collation sera offerte aux participants, à 12h30, au foyer saint Léon.

Comment participer?

Pour participer: choisissez le chantier qui vous intéresse, puis inscrivez-vous à *journee.citoyenne@colmar.fr*

Une réunion d'information aura ensuite lieu, pour les personnes inscrites, **le 23 mai 2018 à 18h** (salle des familles, place du capitaine Dreyfus).

Service animation et vie des quartiers : 03 89 20 67 71 journee.citoyenne@colmar.fr

DOSSIER

Colmar met le bénévolat à la fête!





L'objectif de la fête du bénévolat, organisée à Colmar pour la deuxième année consécutive, est de rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui, bénévolement, donnent de leur temps et de leur énergie pour que vivent les associations colmariennes. Elles sont environ 270, tous domaines confondus (sport, culture, social, socio-éducatif...), et représentent plus de 16 000 adhérents!



Parce qu'il crée des liens, l'engagement bénévole est déterminant pour la bonne santé du tissu associatif, dont on sait qu'il constitue une composante essentielle du « vivre ensemble ». Il était donc important, pour la Ville de Colmar, de témoigner à ces personnes toute la reconnaissance qu'elles méritent.

Le samedi 2 juin, ce seront ainsi **près d'une cinquantaine d'associations** qui prendront leurs quartiers entre la place Rapp et le kiosque à musique, présentant leurs activités et procédant à diverses démonstrations. La journée sera entre autres marquée par l'intervention du maire de Colmar, Gilbert Meyer, qui à 18h remettra une médaille à seize bénévoles (douze adultes et quatre jeunes). Ceux-ci auront été sélectionnés par un jury rassemblant les représentants de l'OMC, de l'OMS et de différents organismes qui, régulièrement, travaillent avec des bénévoles.



Semaine de l'environnement



En ville, un vent de nature...

Chaque année, dans le cadre de la démarche « agenda 21 », la Ville de Colmar organise des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement autour d'une thématique phare.



Les précédentes éditions étaient tournées vers les modes de déplacement doux, la gestion des déchets, la protection de la ressource en eau... En 2018, c'est le thème de « la nature en ville » qui sera à l'honneur!

Plutôt que de concentrer les animations sur une seule journée, il a été décidé d'étaler l'évènement sur trois temps forts, à la mi-juin :

→ Une demi-journée consacrée à la « nature en ville » : à travers des stands animés par différents partenaires (service des espaces verts, Observatoire de la nature, Plan climat...), vous pourrez notamment découvrir le réservoir de biodiversité que constitue Colmar ou les méthodes de gestion durable des espaces verts (« zéro phyto » - « lutte biologique »)



Samedi 16 juin, de 14h à 17h Parc saint François-Xavier

→ Une conférence sur le thème du « jardin au naturel » : vous y apprendrez comment éviter l'usage d'engrais chimiques et de pesticides dans votre pratique du jardinage.



Mercredi 20 juin, de 19h à 20h30 Pôle média-culture Edmond Gerrer

→ Une demi-journée consacrée à la découverte des arbres remarquables : animée par l'Observatoire de la nature, elle s'organisera autour d'un circuit dans les rues et les jardins publics et vous permettra de vous émerveiller du patrimoine naturel de votre ville!



Samedi 23 juin, de 14h à 17h

Le programme détaillé de ces manifestions sera publié dans les prochaines semaines sur :

colmar.fr

SPORT



La Colmarienne Les courses Yago





Meeting de Colmar

Pour la 8e année, le Pays de Colmar Athlétisme organise le Meeting national d'athlétisme au stade de l'Europe de Colmar. Il s'agit de la seule manifestation de ce niveau en Alsace!

Retrouvez-y David Kuster, champion de France élite 2018 et tête d'affiche pour l'occasion.

Le Meeting, c'est un plateau national de quatre épreuves :

- → pour les femmes : 400 m. et triathlon (100 m. haies, longueur, javelot)
- → pour les hommes : javelot et 5 000 m. marche, avec la participation de David Kuster

Treize autres épreuves seront organisées parallèlement, afin de permettre aux meilleurs régionaux de participer à cette manifestation particulièrement conviviale.

NOUVEAUTÉ 2018

Le Meeting « entreprises »!

Toute entreprise pourra y présenter de quatre à dix collaborateurs, qui auront la possibilité de concourir dans les cinq disciplines. Deux circuits, ouverts à tous, sont proposés: 5 et 10 km serpentant dans un cadre tantôt urbain, tantôt campagnard et bucolique... notamment le long des berges de la Lauch. Le départ des courses aura lieu, respectivement, à 9h30 (5 km) et 10h30 (10 km), au 5 rue Bertrand Monnet, à Colmar (devant le siège du Groupe Cofimé et derrière l'Hyper U de la route de Rouffach).

Comme chaque année, de nombreuses entreprises sont attendues! Un challenge récompensera d'ailleurs l'équipe la plus nombreuse.

Toute l'actualité sur les courses : page facebook @lacolmariennelescoursesYago

Inscriptions: www.sporkrono.fr

Ultime 3x8 de Guy Rossi : on s'inscrit!





Guy Rossi rentre tout juste de Floride, où il vient de boucler son 70° double iron man...

Pour son ultime 3 x 8 (traduisez par 8h de natation, 8h de vélo et 8h de course à pied), joignez-vous à lui les 30 juin et 1^{er} juillet! Sur une petite partie du parcours au moins...

Sportifs?

Inscrivez-vous gratuitement sur www.sporkrono.fr

Supporters?

Rendez-vous directement au stade nautique, au vélodrome du Ladhof et place Rapp.

Toutes les informations sur colmar.fr - jubilerossi@colmar.fr



Les Foulées de la Ligue

17 JUIN

Une manière de vous mobiliser, en Centre Alsace, contre le cancer qui, chaque année, touche près de 6 000 Haut-rhinois. Ce dimanche 17 juin 2018 marquera également le 100° anniversaire de la Ligue contre le cancer, dont l'activité démarra, en France, en 1918. À cette occasion, vous serez exceptionnellement 5 000 (1 000 dossards supplémentaires) sur la ligne de départ au parc des expositions de Colmar, à vous élancer sur les chemins de la Waldeslust : rendez-vous est pris à 9h pour les coureurs, à 9h15 pour les marcheurs. Enfants et adultes, en équipe et/ou déguisés... vous

êtes tous attendus pour faire la fête et vous « bouger contre le cancer » sur deux parcours course (6 km ou 9 km) et un parcours marche (6 km). Cet évènement, organisé par la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin, est activement soutenu par de nombreux partenaires, dont la Ville de Colmar, présente depuis la première édition.

Inscriptions du 12 mars au 14 juin 2018, sur www.le-sportif.com

03 89 41 18 94 - www.fdl2018.blogspot.fr

Rendez-vous à ne pas manquer : Colmar Trophy





Depuis 2010, le Colmar Trophy est la référence des compétitions internationales de sauvetage sportif côtier dans le centre de l'Europe. Ce ne sont pas loin de 150 sauveteurs qui viendront s'affronter à la base nautique de Colmar-Houssen. Tout au long de la journée s'enchaîneront épreuves individuelles (nage, planche de sauvetage, surf-ski, lakeman, beach flags) et relais (relais planche, relais lakeman), avec les meilleures équipes!

Qualifications le matin, finales à partir de 14h. Petite restauration sur place. Accès gratuit pour voir les épreuves, baignade interdite. Plus d'infos :

www.colmarlifesavingcompetition.com

Les piscines colmariennes : vous en pensez quoi ?

Toujours dans la perspective de contribuer à l'amélioration de la qualité du service rendu à l'usager et afin d'optimiser les prestations existantes, la Ville de Colmar vous propose de participer à une enquête de satisfaction relative aux équipements nautiques colmariens.

Retrouvez les questionnaires dans les piscines et, jusqu'à fin mai, donnez-nous votre avis!

Coupe de France de sauvetage sportif





L'association colmarienne Sauvetage et secourisme accueillera, les 12 et 13 mai prochains, la coupe de France master de sauvetage sportif. À cette occasion, le club ouvre ses inscriptions afin de recruter une équipe permettant une participation massive de Colmar à ce championnat. L'adhésion prendra en

charge les inscriptions à la compétition, les repas et la possibilité de pratiquer le sauvetage sportif de 1 à 2 fois par semaine de mai à août 2018.

Recrutement de l'équipe jusqu'au 30 avril.

06 10 11 26 64 secretariatacss@gmail.com

RETOUR EN IMAGES





La soirée des champions est l'occasion de mettre à l'honneur 500 sportifs, 180 associations sportives colmariennes et 1 800 bénévoles. La ville consacre 8 % de son budget aux subventions sportives, soit 1,3 million d'euros.

Complexe de la Montagne Verte





Présentation de l'aérodrome de Colmar-Houssen à M. Jean Rottner, Président de la Région Grand Est

Aérodrome de Colmar-Houssen



Visite de l'exposition « À la découverte du judaïsme alsacien » Pôle média-culture Edmond Gerrer





70º anniversaire du Rotary club doyen de Colmar *Mairie de Colmar*



Assemblée générale du Conseil des sages Mairie de Colmar

Paris



57^e cavalcade *Centre-ville*



Entrevue avec Madame la Ministre de la Justice - Garde des Sceaux, à propos de « l'adaptation du réseau des juridictions »



Concert de musique classique organisé par l'association des amis de l'Azerbaïdjan, en présence de M. Rahman Mustafayev, Ambassadeur d'Azerbaïdjan en France

Pôle média-culture Edmond Gerrer



Vernissage de l'exposition Algérie 1954-1962 « Une guerre sans nom », organisé par la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie (FNACA)

Koïfhus



Inauguration de l'exposition Mineral'orgie

Musée d'histoire naturelle

RETOUR EN IMAGES



Rencontre avec les officiers du 152^e Régiment d'infanterie de Colmar

Mairie de Colmar



Inauguration du nouveau complexe de loisirs Fun park Colmar

11 rue Curie



Meeting international de sauvetage sportif

Stade nautique de Colmar



Fête du club de gymnastique Avenir Colmar

Complexe sportif de la Montagne Verte



Cérémonie commémorative de la Libération de Colmar et baptême d'un véhicule blindé de combat du 152^e Régiment d'infanterie

Place du deux février



Inauguration de la 40° édition du Salon formation emploi Alsace

Parc des expositions



Inauguration de la salle d'escalade Bloc & wall

3 rue Jacques Daguerre



Rendez-vous avec M. Sébastien Lecornu, Secrétaire d'État auprès du Ministre d'État, Ministre de la transition écologique et solidaire

Mairie de Colmar

Colmar, toujours plus de podiums!



Le plus beau marché de France

Il y a quelques semaines, Jean-Pierre Pernaut lançait une formidable opération initiée par le journal de 13h de TF1: l'élection du plus beau marché de France, en partenariat avec de grands titres de presse quotidienne régionale... Au fil de ses éditions de 13h, il a ainsi présenté les marchés élus préalablement dans chaque région de France. La halle du marché couvert de Colmar, sélectionnée pour le concours national, a largement été mise à l'honneur! Au final, un réel succès national grâce à la mobilisation de tous...

Destination européenne :

Colmar se hisse à la 3^e place



Colmar a obtenu une très méritoire 3° place au concours de la meilleure destination touristique d'Europe!

Avec Paris, notre ville était la seule commune française sélectionnée pour ce concours. Colmar participe ainsi, plus que jamais, au rayonnement touristique non seulement de l'Alsace, mais de la France

seulement de l'Alsace, mais de la France et ce, à l'échelle européenne! Le résultat obtenu par notre ville peut – et doit! – susciter largement notre fierté!



Cette 3e marche du podium n'aurait pu être escaladée sans la grande mobilisation, sur internet, de toutes les personnes ayant œuvré pour qu'il en soit ainsi. Toute l'équipe municipale souhaite donc remercier chaleureusement les internautes ayant soutenu la candidature de la Ville de Colmar lors de ce concours. La bonne stratégie en matière de tourisme vise à fédérer, à tous les niveaux, le plus grand nombre de partenaires autour des différents projets qui fondent l'identité locale. Dans cet esprit, le concours « European best destinations » aura provoqué une réelle synergie autour de la candidature de Colmar.



Colmar : 2° « meilleur marché de Noël d'Europe »

Selon le classement du site « European best destinations », publié chaque année depuis 2012, le marché de Colmar arrive aussi à la 2e place des « meilleurs marchés de Noël » 2017 en Europe. Colmar devance même Strasbourg qui ne brigue, elle, qu'une pourtant jolie 5e place.

Ce classement trouve déjà un prolongement aujourd'hui : la plateforme Airbnb a classé Colmar, pour la 2^e année consécutive, en tête du palmarès des « destinations vacances les plus accueillantes ».

FOCUS

Colonnes Morris : nettoyage!

La Ville de Colmar met à disposition des espaces d'affichage libre (colonnes Morris) réservés à l'affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif.

Afin de préserver l'aspect de ces colonnes, la propreté sur la voie publique et la lisibilité des messages, le service propreté procédera régulièrement à des opérations de nettoyage sur ce mobilier urbain (toutes les premières semaines des mois pairs).

03 89 23 62 62



Croissance démographique :

Colmar prend la tête!



Le 27 décembre 2017, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié les données légales des populations au 1^{er} janvier 2015.

La population colmarienne a augmenté de 1530 habitants entre le 1er janvier 2014 et le 1er janvier 2015, soit une évolution de +2,18 %. Nous sommes ainsi passés de 70 251 à 71 781 habitants. Nous avons bien sûr comparé Colmar aux villes métropolitaines de même importance (de 70 à 80 000 habitants)!

Et, alors que la population de certaines d'entre elles diminue même sensiblement,

quand Colmar décroche la première place du podium en termes de croissance démographique!

Le directeur régional de l'Insee a par ailleurs précisé, le 13 février dernier, que Colmar Agglomération et Saint-Louis Agglomération affichaient les taux d'évolution annuels, en termes de population des ménages, les plus importants du Grand Est (période 2010/2015).

Remarquons enfin le taux de résidences principales à Colmar et dans son agglomération: 91 %! Notre ville, oui, est incontestablement attractive...

Colmar et moi : des services en ligne en toute simplicité

La Ville de Colmar vous propose désormais « Colmar et moi », la plateforme qui vous donne accès à un catalogue de services en ligne :

- → contester un forfait de poststationnement (FPS)
- prendre ou annuler un rendez-vous en mairie (pour les cartes d'identité et les passeports)
- → obtenir un acte d'état civil
- → établir un pacte civil de solidarité (PACS)
- → recensement citoyen (recensement militaire)

eservices.portail.colmar.fr

Colmar, ville fleurie, le temps des inscriptions!



La Ville de Colmar organise, sous le patronage du Conseil national des villes et villages fleuris, un concours annuel de décoration florale à l'intention des Colmariens qui souhaitent contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité de l'environnement. Ce concours est ouvert à toute personne dont le jardin ou les réalisations florales sont visibles d'une rue ou d'une voie passante.

Pour participer, vous pouvez soit retirer un formulaire d'inscription à l'accueil de la mairie (au rez-de-chaussée), soit télécharger le formulaire sur colmar.fr

Inscriptions jusqu'au 15 juin Plus d'informations : service des espaces verts colmar.fr

>>> EN BREF

Délégation de service public relative à l'exploitation du réseau de chauffage urbain de la Ville de Colmar (articles L 1411-1 et s. et R 1411-1 et s. du Code général des collectivités territoriales)

Dispositif de la délibération (conformément à l'article L.2121-24 du CGCT) :

Par délibération du Conseil municipal du 18 septembre 2017, l'assemblée délibérante a :

- → approuvé le choix de retenir l'offre de base de la société SCCU pour l'exploitation du réseau de chaleur de Colmar, qui intègre une clause de réexamen permettant la conversion en basse pression;
- → approuvé le contrat de délégation de service public (et l'ensemble de ses annexes) tel que résultant du processus de négociation avec ledit candidat;
- → autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau de chaleur de Colmar. »

Décès de Robert Guthmann

L'ancien adjoint Robert Guthmann s'est éteint à l'âge de 77 ans. Pilier de la vie politique colmarienne et haut-rhinoise durant près de 40 ans, il fut, pour les maires Joseph Rey, Edmond Gerrer et Gilbert Meyer, un précieux compagnon de route. Également conseiller régional de 1992 à 1998, il se retira en 2008 de ses fonctions au sein du Conseil municipal de Colmar. Il y aura été adjoint au maire, sans interruption, pendant 31 ans, après y avoir occupé le poste de conseiller entre 1971 et 1977. En tant qu'adjoint chargé de l'urbanisme, son parcours aura été marqué, entre autres, par la création du CFA de la rue des papeteries, par la mise en œuvre du secteur sauvegardé, par l'instauration du Schéma directeur d'aménagement urbain, du Plan d'occupation des sols puis du Plan local d'urbanisme. Il assura par la suite, durant quelques années, la présidence du Conseil des sages de la ville. Comptable de métier, il devint ensuite secrétaire général de la Société immobilière de construction de Colmar et environs (SICCE).

Disparition de Jean-Paul Fuchs

Figure connue et incontournable du monde politique et associatif haut-rhinois, Jean-Paul Fuchs est décédé à 93 ans. Fondateur de l'Association de loisirs et d'éducation permanente et président de la Société d'histoire naturelle et d'ethnographie de Colmar, il a aussi été conseiller général du canton de Colmar-Nord (1982 à 1994), député (UDF) de la première (1978 à 1986) puis de la deuxième (1986 à 1997) circonscription du Haut-Rhin, et conseiller général (1982 à 1994). Il a, enfin, occupé le poste d'adjoint au Maire de Colmar, mais aussi de président de l'Opéra du Rhin, du Salon du Livre, du Festival international de Colmar, et du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

ASSOCIATIONS



Les oies sauvages : un esprit collectif dans un corps sain!



Les oies sauvages – pas les oiseaux ! – vous connaissez ? Non ? Dommage... Ce magasin associatif, porté par des citoyens écoresponsables offrant de leur temps et de leurs compétences, vise à transformer les rapports entre les Hommes et leur alimentation : le producteur est rémunéré au juste prix pour la nourriture saine, biologique et même biodynamique qu'il met à la disposition de chacun des membres. La diversité, aussi, est l'un des points forts du concept !

La structure fonctionne grâce aux coopérateurs qui, toutes les 4 semaines, donnent 3 heures consécutives de leur temps. Le partage et la convivialité sont bien là, s'appuyant aussi sur les ateliers, conférences et autres déploiements d'informations qui y sont proposés tout au long de l'année!

www.cooplesoiessauvages.alsace



Éco Bio Alsace: et si c'était à vous?



Plus de 80 membres de tous horizons s'investissent tout au long de l'année, mettant en commun leurs compétences et leur motivation pour la protection de l'environnement, le respect et la solidarité entre les Hommes, et la promotion des alternatives écologiques.

Puis pendant 4 jours en mai, au parc des expositions, 300 bénévoles permettent à des associations de promouvoir leurs actions, à des paysans et à des artisans engagés de vendre leurs productions.

Rejoindre l'aventure... et si, cette année, vous vous lanciez ?

www.ecobio.alsace/benevoles Facebook: EcoBioAlsace





Hockey club de Colmar : titanesque!

Le club de hockey sur glace de Colmar est incontestablement aussi dynamique que le suggère son logo : un joueur brandissant une masse d'arme, symbole que l'on retrouve d'ailleurs sur le blason de la Ville.

Cette saison, le club s'est en effet distingué en inscrivant deux équipes en championnat régional, ainsi que trois en national... Il poursuivra ses efforts en créant, dès la rentrée prochaine, une entente avec les Scorpions de Mulhouse.

Aujourd'hui, l'équipe 1^{re} (alias « les Titans »), toujours invaincue, affiche son ambition de monter en division 2. Une volonté saluée par les Dieux si l'on se souvient que « titan » signifie – en toute modestie – « celui qui habite dans les cieux » !

www.titanscolmar.fr



Jeunesse

Euterpe: la musique en pratique

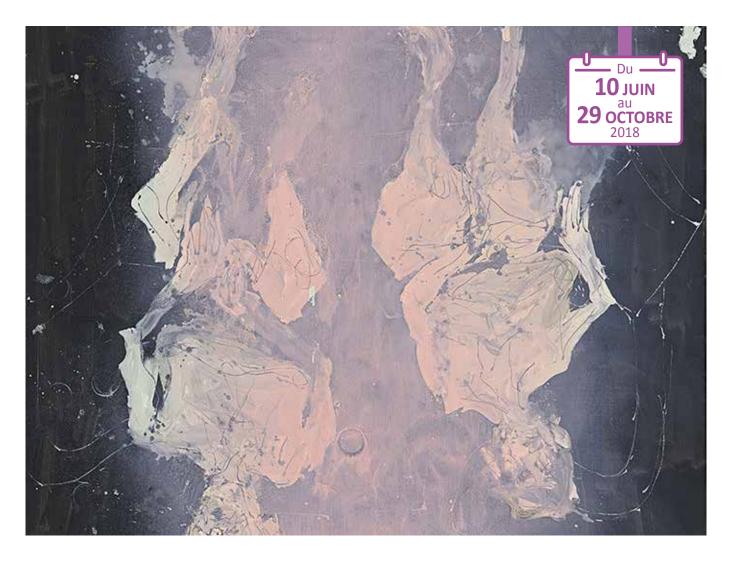


L'école de musique Euterpe déploie une démarche pédagogique originale, résolument tournée vers la pratique musicale spontanée. L'idée ? Refuser de dissocier les principes théoriques de leur application pratique : dans cette école, on n'impose pas l'étude du solfège avant le plaisir de l'instrumental ! Une trentaine d'enseignants s'investissent ici, dans autant de disciplines musicales, pour former chaque année plus de 400 élèves !

À noter : Euterpe fête aujourd'hui ses 35 ans de musique ! Vous retrouverez le programme des manifestations dédiées à cet événement dans notre agenda...

www.euterpe.fr

Corpus Baselitz : au musée Unterlinden



À l'occasion du 80° anniversaire de l'artiste allemand Georg Baselitz, le musée Unterlinden lui consacre une importante exposition. Intitulée Corpus Baselitz, cette manifestation présente à Colmar – et pour la première fois dans un musée en France! – un ensemble significatif et inédit de plus de 70 œuvres (peintures, dessins, sculptures) réalisées entre 2014 et 2017, dans lesquelles l'artiste interroge son propre corps et, à travers lui, sa place dans l'histoire de l'art.

Depuis ses premiers tableaux renversés de 1969, Baselitz a multiplié de façon plus ou moins régulière, dans la tradition du nu et de l'autoportrait, la représentation de son corps accompagné ou non de celui de son épouse Elke. Si son regard était jusqu'alors celui d'un observateur distancié, il se confronte, dans la série d'œuvres qu'il entame au cours de l'hiver 2014-2015, à la réalité de son âge avancé et à l'usure du temps.

L'obsession du sujet de son corps mis à nu décliné par Baselitz à l'aube de ses 80 ans et la transmutation de cette vision noire en une représentation vigoureuse et généreuse offerte au public, témoignent de la permanence de l'énergie vitale et créatrice de l'artiste. Le thème, la forme (qui emprunte parfois aux polyptyques médiévaux), la monumentalité, la matière et la couleur dans les œuvres de l'artiste allemand résonnent comme un écho contemporain aux panneaux de Grünewald dans le Retable d'Issenheim, chef d'œuvre du musée Unterlinden.

Cette exposition rend un hommage exceptionnel et distinct à un artiste contemporain majeur, dans la continuité de la rétrospective que lui consacre la fondation Beyeler près de Bâle jusqu'en mai 2018.

www.musee-unterlinden.com

À NOTER:

Nouveaux horaires du musée :

Lundi, mercredi, jeudi, dimanche : 9h-18h.

Nocturne les 1^{ers} jeudis du mois, jusqu'à 20h.

Fermé le mardi.

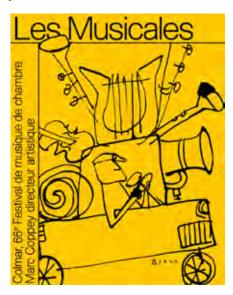
Ouvertures spéciales les mardis 8 mai, 14 août, 2 octobre : 9h-18h

CULTURE



Festival les Musicales : quand la musique régale !

Pour cette nouvelle édition des Musicales, les plus grands musiciens d'aujourd'hui se réuniront à Colmar afin de servir un programme foisonnant.



L'orchestre philharmonique de Strasbourg, sous la direction de Marc Coppey, ouvrira le bal avec Debussy. Beethoven sera ensuite à l'honneur avec sa symphonie héroïque et le 4° concerto pour piano interprété par Jean-Frédéric Neuburger, remarquable soliste. Debussy, fil rouge du programme, verra déployés ses préludes pour piano et l'intégrale de ses sonates. Le 350° anniversaire de François Couperin sera lui aussi célébré, par Kenneth Weiss, lors d'un récital dont le programme particulièrement riche résonnera sur le fameux clavecin Ruckers (1624) du musée Unterlinden.

Fidèles à leur goût pour les rencontres audacieuses, les Musicales mêleront Beethoven, Mozart, Mahler, Haydn, Haendel, Brahms, Bartók, Dvorák, Mendelssohn, Vivaldi, Weill ou Bruch avec une création mondiale, commande des Musicales à Benjamin Attahir. Ancien pensionnaire de la Villa Médicis, ce jeune compositeur français fut remarqué par Pierre Boulez et Daniel Barenboim.



Si « la musique est peut-être l'exemple unique de ce qu'aurait pu être - s'il n'y avait pas eu l'invention du langage, la formation des mots, l'analyse des idées - la communication des âmes », comme le dit Proust, les Musicales auront néanmoins le plaisir d'inviter leur public à de nombreux après-concerts informels, propices à la rencontre et à la conversation !

Vous glisser discrètement dans les salles du conservatoire (mais sur

réservation tout de même !) pour assister aux cours, voilà qui sera possible

www.les-musicales.com

À DÉCOUVRIR

Découvrir ou redécouvrir le conservatoire ? C'est le moment !



du 12 au 19 mai prochain!

Une belle initiative pour du très concret, tout de suite... Et mieux encore : vous pourrez aussi, vos enfants et vous-même, essayer un maximum d'instruments le samedi 12 mai, de 14h30 à 17h30. Les professeurs seront là, vous expliquant sym

comment les tenir et les mettre en vibration, mais aussi répondant à toutes vos questions.

On sait que le conservatoire propose cordes, vents et claviers. On se doute que le théâtre y est également enseigné. Mais on ignore souvent que l'éveil musical peut y débuter dès 4 ans et que les musiques actuelles y ont toute leur place!

Et saviez-vous que le cursus complet n'est pas obligatoire ? Que l'on peut s'inscrire, enfant comme adulte, uniquement à la chorale, dans un ensemble de jazz, dans l'orchestre symphonique de 3° cycle ou tout autre groupe de musique ? Oui, le conservatoire est ouvert à tous. À tous les niveaux.

Nouveautés de l'année : accordéon et chant musiques actuelles. Tentant...

Inscriptions de mai à septembre 8 rue Chauffour - 03 89 41 67 96 conservatoire.colmar.fr

Minéral'orgie: les minéraux s'invitent au musée!



Dans une belle et originale mise en scène qui couvre deux salles du musée d'histoire naturelle et d'ethnographie, le visiteur est saisi par l'immense richesse minéralogique des Vosges et de la plaine d'Alsace, découvrant aussi la place qu'elle occupe dans l'Histoire humaine.

Première rencontre : les minéraux métalliques et métaux que sont l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, le zinc...

Il observe ensuite l'exploitation de ces minerais avant d'admirer, dans la dernière salle, les minéraux non métalliques tels le quartz, la calcite, l'aragonite, la dolomite mais aussi divers sels et une multitude de pierres rares, souvent vivement colorées, joies des collectionneurs.

En parlant de collections... Celles, très belles, de collectionneurs privés et du musée minéralogique de Strasbourg complètent avec brio celles du musée. Outils et autres objets originaux des mines sont prêtés notamment par l'association spéléologique de protection des anciennes mines, la fédération du patrimoine minier et le musée Unterlinden, illustrant l'exploitation des métaux dans notre région principalement du 16^e siècle au 18^e siècle. Beaucoup de ces pièces n'ont encore jamais été présentées au public!

Le massif vosgien compte près d'un millier de mines, aujourd'hui toutes abandonnées, mais dont des bénévoles ont reconstitué l'histoire... quand ils ne les ont pas, « tout simplement », rouvertes au public!

www.museumcolmar.org

CINÉ PASS



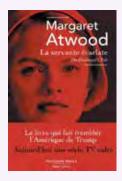
La distribution des Ciné Pass aura lieu désormais à la mairie, entrée place de la mairie : bâtiment B, **3º étage, bureau 907.** La distribution s'effectuera les mercredis et jeudis, de 14h à 17h30.

03 89 20 68 68 poste 1364 - doris.wolfsperger@colmar.fr

Le coup de cœur des bibliothèques

La servante écarlate

Margaret Atwood Robert Laffont, 1^{re} édition en français 1987, réédition 2017



Futur proche. Après une chute brutale de la natalité et la naissance d'enfants monstres causée par la pollution chimique et nucléaire, la société totalitaire de Gilead s'installe dans la terreur. Des gardiens, sous le symbole d'yeux ailés, enlèvent les déviants en pleine rue. On les retrouve, quelques jours plus tard, pendus à un mur : terrible massacre collectif!

Les quelques femmes encore fertiles sont rééduquées dans des camps, perdant leurs noms et se trouvant transformées en esclaves sexuelles au profit des gouvernants et de leurs épouses légitimes. Vêtue de rouge, Defred devient, comme d'autres, « servante écarlate ». Ni amour, ni plaisir, étroite surveillance, isolement... Désespoir et tentation du suicide étreignent Defred et ses compagnes. Pour ne pas devenir folle, elle va raconter son histoire, raconter plutôt qu'écrire, activité interdite autant que la lecture... Rejoignant un réseau secret, elle fait tout pour fuir et gagner les terres libres du Nord.

Paru pour la première fois en 1985, ce roman inspiré par 1984 d'Orwell et par les sociétés fanatiques et puritaines du 17^e siècle, est devenu un classique de la science fiction féministe. L'affaire Weinstein l'a remis au centre de l'actualité... La série américaine The handmaid's tale (= La servante écarlate) sera disponible au PMC en mai 2018.

TRIBUNES

Le Mot du Groupe Majoritaire

Pour la 8^{ème} année consécutive, l'Office de Tourisme de Colmar, devenu « Office de Tourisme de Colmar et sa région » a assuré l'organisation, la gestion et la promotion de cet événement saisonnier qu'est « Colmar fête le printemps ». L'événement est le résultat d'une stratégie réfléchie mise en œuvre par la Ville, visant à créer pour les Colmariens des manifestations qui marquent les quatre saisons. Cette stratégie impulse dans la ville, à travers le renouveau continu, un état d'esprit dynamique et volontariste. Colmar vibre donc au fil des évènements et des saisons : à l'issue du printemps et de son marché de Pâgues. l'été débute avec le prestigieux Festival International qui attire en juillet près de 13 000 amateurs de musique classique. L'incontournable Foire aux Vins d'Alsace qui lui succède (du 27 juillet au 5 août 2018) est avec sa triple vocation commerciale, agricole et festive, un remarquable symbole du dynamisme de notre territoire. La Summer Night (le 25 août 2018) offre à notre jeunesse l'occasion d'un dernier défoulement avant la rentrée de septembre. L'automne arrive ensuite avec ses festivals : Festival de Jazz puis Festival du Film et enfin le Festival du Livre. Et bien sûr, pour finir l'année, Colmar s'illumine autour de ses cinq marchés de Noël dans des décors féeriques et des animations toujours plus innovantes. Tout ce travail porte ses fruits puisque Colmar a obtenu une très méritoire 3e place au concours « European Best Destinations » de la meilleure destination touristique. Colmar était la seule ville française avec Paris sélectionnée pour ce concours. Ce résultat est une formidable reconnaissance des actions tous azimuts que la municipalité mène depuis près de 25 ans avec tous ses partenaires. Le concept sur les quatre saisons permet aux Colmariens d'être fiers de leur ville et de participer à de nombreuses manifestations, culturelles, sportives, tout au long de l'année.

Yves HEMEDINGER

1er Adjoint au Maire - Conseiller Départemental

Groupe « Colmar veut bouger »

Le Printemps est de retour et avec lui l'envie de renouveau s'empare de nous. Fini le froid glacial, remisées les décorations et les lumières de Noël. Voici le temps de prolonger l'esprit de fête qui fait l'excellence de notre Ville, accueillir des initiatives inédites à l'instar de ce jeune maraîcher qui avait posé son piano au pied des immeubles du quartier Europe durant le Festival d'Hiver'Cité. Combien d'enfants qui entourent alors le pianiste ont déjà assisté à un concert ? Combien fréquentent le Conservatoire de musique ? Combien trouvent en jouant d'un instrument un appel à l'exigence et à l'effort débouchant sur l'éveil d'un talent ? Hélas, lorsque le maraicher proposa d'animer ainsi son stand au Marché St Joseph, il se vit opposer un refus par la Municipalité au prétexte que la règlementation ne prévoit pas ce type d'activité. Il lui fallut batailler via les réseaux sociaux pour obtenir le droit de jouer 2 samedis en avril à titre exceptionnel. Pourquoi craindre un préjudice dans l'initiative de ce musicien des rues ? Faisons évoluer le règlement pour que la musique puisse nous atteindre tous. Le succès rencontré par les pianistes de passage dans les gares qui proposent un instrument démontre les bienfaits d'une telle démarche. "Remember to look up at the stars and not down at your feet." disait Stephen Hawking. Laissons notre musicien baladeur enchanter nos marchés et faire rêver les passants. Ne laissons pas filer une si belle initiative ailleurs, c'est une part de bonheur qui s'en irait avec elle.

Christian MEISTERMANN - Saloua BENNAGHMOUCH - Tristan DENECHAUD Eric SPAETY - Isabelle FUHRMANN

Colmar « Un nouvel élan pour Colmar »

Des chiffres, et des lettres!

Il est important de rétablir certaines vérités quand on nous assène à longueur d'année d'autres chiffres. Le Figaro 08/2017 : sur 113 villes de + de 50 000 hab. Colmar est 83ème pour la vitalité économique et 112ème pour le taux de création d'entreprises. L'Express 02/2018 : au palmarès des villes où il fait bon vivre et travailler, Colmar est très loin du podium puisque sur les 100 villes examinées, elle est 69ème pour le critère « il fait bon vivre » et 47ème pour « il fait bon travailler ». Nov. 2017 : consultation des habitants du quartier Ste Marie sur l'extinction des feux la nuit. Pour le Maire, 87 avis défavorables ne représentent que 23.50 % sur 370 habitants consultés. Ramenés à 114 réponses, on a 69.23 % de voix contre le projet. Devinez ce que le Maire a décidé ? Et, à propos de lettres : qu'il s'agisse de celles adressées par des Colmariens au Maire au sujet du stationnement résidentiel ; celles envoyées par une certaine amicale ou plus récemment par une jeune Colmarienne, elles aboutissent à la même réponse : fin de non-recevoir, accompagnée d'une leçon du « Maître ». Démocrature ? C'est le pompon...

Patrick VOLTZENLOGEL - Victorine VALENTIN

Groupe « Colmar ville verte, ouverte et solidaire »

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a acté la vente du foyer Hoffet. Celui-ci sera détruit et il sera construit à la place un ensemble immobilier. La mise aux normes pour l'accueil du public coutait trop cher à l'association qui en était propriétaire. La disparition du foyer Hoffet est une grande perte pour Colmar et le quartier St. Joseph. La construction de logements entre pleinement dans la volonté de la ville d'accroître sa population. Cependant, habiter une ville ce n'est pas simplement y dormir et y faire ses courses. Il faut qu'il y ait du lien, cela passe par des rencontres dans des lieux de vie, comme les services municipaux, bibliothèques, piscines, ou des rencontres régulières avec les commerçants de quartier, mais aussi à travers les associations, qu'elles soient sportives, artistiques ou humanitaires. A Colmar, les endroits où les associations peuvent réunir leurs membres ou organiser des évènements ne sont pas très nombreux.. Une salle comme le foyer Hoffet n'attirait pas les touristes, mais rendait service aux Colmariens. En la perdant, la ville s'appauvrit.

Frédéric HILBERT - Caroline SANCHEZ

Groupe « Les Républicains »

C'est avec une certaine tristesse que nous avons pu croiser des colmariennes et colmariens, aujourd'hui à la retraite, défilant bruyamment pour lutter encore pour leurs droits et leur conservation. Chacun est bien conscient que le système de retraite français arrive en bout de course et que des mesures sont aujourd'hui nécessaires afin de garantir à chacun de quoi vivre une fois la fin de carrière arrivée. Des mesures certes, mais pas celle-ci. Rogner directement leurs indemnités est bien la pire des solutions qui puisse être envisagée. Mais cela devient de la provocation lorsque c'est fait d'une manière aussi dissimulée car, sans en donner l'impression et, pire encore, sans l'assumer, le gouvernement a amputé de plusieurs centaines d'euros les retraites de plus de la moitié des français qui en touchent une. Il y a de quoi manifester... Nous souhaitons nous déclarer entièrement solidaires de ces manifestants qui ne devraient pas avoir à lutter pour des droits qu'ils avaient acquis au bout d'une longue vie de labeur. Le système doit être préservé mais il existe pour cela des manières bien plus loyales. Le gouvernement est évidemment resté complètement silencieux face à la rue, incapable de la regarder dans les yeux. Déloyal et peu courageux, de quoi faire craindre la suite...

Pierre OUADI - Nejla BRANDALISE

LE MAIRE...



22/02/2018

24/02/2018

28/02/2018

16/03/2018

26-27/02/2018

... a rencontré

	JANVIEK
22/01/2018	M. Denis RAMBAUD, Président de l'AREAL (Association territoriale des organismes HLM d'Alsace), à COLMAR
24/01/2018	Mme Caroline CAYEUX, Sénateur-Maire de Beauvais et Présidente de Villes de France, à PARIS
25/01/2018	Mmes et MM. les membres du Bureau du Conseil Communautaire de Colmar Agglomération, à WINTZENHEIM
26/01/2018	Mme Catherine RAPP, Présidente et M. Bernard OTTER, Directeur Général de Habitats de Haute Alsace, à COLMAR

26/01/2018	Mme Catherine RAPP, Présidente et M. Bernard OTTER, Directeur Général de Habitats de Haute Alsace, à COLMAR
	FÉVRIER
02/02/2018	MM. Guy MEYER, Président et José GUERRA, Manager génér des Sports Réunis Colmar Football Association, à COLMAR
04/02/2018	M. Laurent TOUVET, Préfet du Haut-Rhin, à COLMAR
05/02/2018	M. Eric LALLEMENT, Procureur Général près la Cour d'Appel, à COLMAR
05/02/2018 -	Mmes Josiane BIGOT, Présidente et Monia SCATTAREGGIA,
12/02/2018	Directrice de l'Association THEMIS, association d'accès
00/00/00/0	au droit pour les enfants et les jeunes, à COLMAR
06/02/2018	M. François BAROIN, Président de l'Association des Maires de France, à PARIS
07/02/2018	MM. Jean-Louis VENNER, Président et Alain RAMDANI, Directeur Général de Colmar Habitat, à COLMAR
08/02/2018	Des dirigeants d'entreprises du territoire de l'agglomération colmarienne, à SAINTE-CROIX-EN-PLAINE
08/02/2018	Mme Sophie BEJEAN, Rectrice de l'Académie de Strasbourg, à COLMAR
08/02/2018	Mme Lilla MERABET, Vice-Présidente du Conseil Régional du Grand Est, à COLMAR
08/02/2018	Mmes et MM. les Conseillers Communautaires de Colmar Agglomération, à COLMAR
09/02/2018	M. Gun LING, Consul Général de Chine, à COLMAR
10/02/2018	MM. Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est et Serge NICOLE, Maire de Wintzenheim, à WINTZENHEIM
12/02/2018	M. Alain GAXOTTE, Délégué aux Relations territoriales du Groupe La Poste, à COLMAR
13/02/2018	M. Laurent TOUVET, Préfet du Haut-Rhin, à COLMAR
13/02/2018	M. Joël CREUSAT, Directeur Régional de l'INSEE, à COLMAR
13/02/2018	Me Joseph WETZEL, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Colmar, à COLMAR
14/02/2018	MM. les Drs Jean-François CERFON, Président
	et Jean-Claude KLEIN, Vice-Président du Conseil
44/02/2040	Départemental de l'Ordre des Médecins, à COLMAR
14/02/2018	MM. Pascal OLEJNICZAK, Directeur Général et Karel VAN ACKER, Responsable Patrimoine de l'UGECAM
	(Union pour la Gestion des Etablissements des
	Caisses d'Assurance Maladie), à COLMAR
14/02/2018	Mme Catherine HUTSCHKA, Présidente, et M. Michel
	MADINIER, Directeur de la Société de Transports Urbains de Colmar et Environs, à COLMAR
15/02/2018	MM. Fabian JORDAN, Président de Mulhouse
	Alsace Agglomération et nouveau Président du Pôle
	métropolitain, et Robert HERRMANN, Président
	de Strasbourg Eurométropole, à MULHOUSE
15/02/2018	Mme Brigitte KLINKERT, Présidente du Conseil
16/03/3013	départemental du Haut-Rhin, à COLMAR
16/02/2018	MM. Laurent TOUVET, Préfet du Haut-Rhin et le Colonel Guillaume LE BLOND, Commandant le Groupement de
	Gendarmerie Départementale du Haut-Rhin, à COLMAR
16/02/2018	M. Guy DAESSLE, Président de la Maison
	de la Famille, à COLMAR

M. Jean PERRIN, Président de l'Union Nationale de la Propriété

Immobilière (UNPI) et Me Dominique GRUNENWALD, Président du Syndicat des Propriétaires Immobiliers et des

Copropriétaires – Centre Alsace (SPICCA), à COLMAR

MM. Thierry LESPIAUCQ, Président Directeur Général, Sébastien BRIARD, Directeur de la Communication et Stratégie

et Xavier BOULLET, en charge des affaires institutionnelles et politiques du Groupe Volkswagen France, à COLMAR

Mme Nicole BELLOUBET, Ministre de la

Justice, Garde des Sceaux, à PARIS Mme Kara McDONALD, Consule Générale

des Etats-Unis, à COLMAR

17/02/2018

20/02/2018

22/02/2018

22/02/2018

MARS M. Jean LAMPERT, Président, et les membres 01/03/2018 du Rotary Doyen de Colmar, à COLMAR M. Bruno DELETRE, Président du Directoire 08/03/2018 de la Caisse d'Epargne, à COLMAR M. Daniel EMMENDOEREER, Président de 09/03/2018 l'Association « Alsace Cardio », à COLMAR 09/03/2018 M. Gérard LARCHER, Président du Sénat, à COLMAR 12/03/2018 Mme Brigitte KLINKERT, Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin, à COLMAR 14/03/2018 M. Elie COHEN, Président du Consistoire Israélite du Haut-Rhin, à COLMAR 15/03/2018 M. Laurent TOUVET, Préfet du Haut-Rhin, à COLMAR Mesdames et Messieurs les membres du Bureau 15/03/2018 de Colmar Agglomération, à Colmar

M. Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie

Mmes et MM. les Maires et Vice-Présidents

de Colmar Agglomération, à COLMAR M. Rahman MUSTAFAYEV, Ambassadeur

d'Azerbaïdjan en France, à COLMAR M. Guy MEYER, Président des Sports Réunis

Colmar Football Association, à COLMAR

et des Finances, à COLMAR

... vous invite



Les permanences

M. Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est, à COLMAR

(sous réserve de modifications)

Vendredi 20 avril, à partir de 8h30 (accueil dès 8h), à la mairie annexe quartier Ouest (5a rue de Zürich)

Les manifestations

- → La fête des voisins le 25 mai 2018
- → La journée citoyenne le 26 mai 2018
- → La fête du bénévolat le 2 juin 2018

Les réunions de quartier

Parce que l'avis des Colmariens est important. Parce que chaque occasion de rencontrer les élus est source de partage. Venez poser vos questions aux réunions de quartier. Retrouvez également un stand de présentation des services Oktave, espace info énergie, thermographie aérienne et cadastre solaire.

Quartier Saint-Joseph Mittelharth : jeudi 19 avril, à 18h30 **Quartier des Maraîchers :** lundi 23 avril, à 18h30

Quartier Europe: lundi 14 mai, à 18h30

Quartier Saint-Antoine Ladhof: jeudi 24 mai, 18h30

Quartier Sud: jeudi 31 mai, à 18h30

Quartier Saint-Vincent-de-Paul: mercredi 6 juin, à 18h30

Quartier Saint-Léon : mardi 12 juin, à 18h30 **Quartier Centre :** mercredi 20 juin, à 18h30

HISTOIRE

Un hôtel de ville dans tous ses états!

Saviez-vous que c'est l'existence d'un Conseil qui consacrait juridiquement, autrefois, l'élévation d'un lieu au rang de ville ? Colmar en est bien une, c'est sûr ! Depuis le 13° siècle... car c'est cette époque qu'est attestée la présence ici dudit Conseil. Un premier hôtel de ville bâti en 1295 à proximité de la collégiale Saint-Martin.



Un hôtel de ville... qui a la bougeotte!

Près de la collégiale Saint-Martin ? Pas pour longtemps! Le Conseil déménage en effet, dès la fin du 14° siècle, dans le bâtiment aujourd'hui disparu de la halle aux draps (Watlaube), situé dans la rue Schongauer. C'est ensuite au tour du couvent des Franciscains de l'accueillir, sur le site de l'actuel pôle média-culture. C'était sans compter sur l'achèvement, en 1480, des travaux du Koifhüs, qui occupe le double rôle de halle marchande et... d'hôtel de ville!

Le Conseil se réunit alors dans l'une de ses salles du premier étage.

Mais il ne tient décidément pas en place! À peine une petite soixantaine d'années plus tard (en 1538), il s'installe dans le bâtiment du Wagkeller, à l'emplacement de l'actuel tribunal de grande instance. L'édifice est, en 1698, cédé au Conseil souverain d'Alsace et le Conseil de ville déménage à nouveau. Il élit alors domicile au Poêle (lieu de réunion de corporations) dit « À la Fidélité » (Zur Treue), rue des Augustins.

Un tantinet mélancolique, le Conseil ? Revenant à ses – presque – premières amours, il réinvestit en 1725 le Koïfhus, qu'il occupe jusqu'en 1810, date à laquelle ses locaux se trouvent affectés au tribunal civil de première instance. L'hôtel de ville est dès lors localisé rue Turenne, dans le bâtiment abritant de nos jours le musée d'histoire naturelle.



1295 Construction d'un premier hôtel de Ville



Achèvement du bâtiment actuel du Koifhüs



1538 / 1698 Le Conseil siège au Wagkeller



La municipalité s'installe rue des clefs



1985 Ouverture au public de la « nouvelle » mairie



Tous les six siècles, une pause s'impose...

En 1866, la mairie de Colmar emménage dans le bâtiment bien connu de la rue des Clefs. Et y reste! Construit entre 1778 et 1782, l'édifice appartenait à l'abbaye de Pairis avant d'accueillir, à partir de 1800, les services préfectoraux. La construction de l'hôtel de la préfecture de la rue Bruat, inauguré en juillet 1866, libère le bâtiment au profit de la municipalité...

Mais une fois installé sur le site, l'hôtel de ville n'a pas encore dit son dernier mot en matière d'aménagement : une première extension adjoint à l'édifice une aile nord à la fin du 19e siècle. C'est pourtant dans les années 1980 que l'actuel hôtel de ville voit sa plus grande transformation : l'aménagement de la place de la mairie et la construction du bâtiment des services administratifs et techniques. Les Colmariens foulent, le 7 janvier 1985, le sol de cette « nouvelle » mairie pour la première fois...

GASTRONOMIE

Q ZOOM SUR...

Le Touareg, une oasis de délices!

Fraîcheur et gourmandise se disputent la palme dans ce restaurant marocain installé en plein cœur de la ville. Vos papilles y profiteront d'un voyage culinaire unique, s'y régalant d'une cuisine authentique concoctée à partir des meilleurs ingrédients. La qualité, oui... mais aussi la diversité d'exquises spécialités méditerranéennes. Quant à la décoration du lieu, elle vous plongera en un clin d'œil dans une ambiance digne des contes des Mille et une nuits.

Profitez également du Touareg pour magnifier vos événements, avec un service clé en main! Vous souhaitez déguster ces spécialités chez vous? Notez que l'établissement assure aussi un service de livraison dans un rayon de 20 km autour de Colmar...

22 rue des marchands 03 89 41 13 01 www.letouareg-colmar.fr





PASTILLA AU POULET ET AUX AMANDES



Pour 6 nersonnes



- 200 g. de beurre
- 1 bouquet de persil
- 6 oignons émincés
- 1 c. à s. de gingembre en poudre
- 1 dose de safran
- 10 œufs
- 10 cl. d'huile d'olive
- sel, poivre
- ½ botte de coriandre
- 18 feuilles de brick
- 1 bâton de cannelle

Pour la farce aux amandes

- 250 g. d'amandes effilées
- 1 c. à c. de sucre glace
- 1 c. à c. d'eau de fleur d'oranger
- 1 c. à c. de miel
- 2 c. à c. de cannelle en poudre

- 1. Mettre le poulet entier dans une marmite, ajouter les oignons, 10 cl. d'huile d'olive, une pincée de sel et de poivre, 1 cuillère à soupe de gingembre, le bouquet de persil, la demie botte de coriandre, le bâton de cannelle. Laisser mijoter pendant une heure.
- 2. Retirer et décortiquer le poulet. Casser 10 œufs dans le jus resté dans la marmite jusqu'à qu'ils soient cuits. Passer le tout à la passoire, puis mettre les œufs cuits sur le poulet. Mélanger afin d'obtenir la farce.
- 3. Mêler amandes, sucre glace, cannelle en poudre et eau de fleur d'oranger.
- 4. Étaler une feuille de brick, y poser (au milieu) la farce au poulet puis une fine couche de farce aux amandes. Enrouler le tout puis couvrir de deux feuilles de brick supplémentaires. Répéter l'opération 5 fois.
- 5. Faites dorer les pastillas au four, à 250°C.
- 6. Dresser l'assiette avec une pastilla, saupoudrer de sucre glace et de cannelle, d'un filet de miel et d'amandes effilées.

Servir avec une salade verte!

AGENDA

- AVRIL

COMÉDIE DE L'EST

Mar. 17 avril > 19h Mer. 18 avril > 20h30 Jeu. 19 avril > 19h

Théâtre : « Les fils prodigues » 03 89 24 31 78 - www.comedie-est.com

COMÉDIE DE L'EST

Mer. 18 avril > 9h15, 10h30 et 15h



Histoires et chansons : « Chaque jour, une petite vie » 03 89 24 31 78 - www.comedie-est.com

SALLE EUROPE

Mer. 18 avril > 15h

Musique et objets pour jeune public : « Rouge...Inventions pour opéra et pots de peinture »

03 89 30 53 01 - salle.europe@colmar.fr

MUSÉE DU JOUET

Mer. 18 avril > *de* 18h30 à 19h30

Conte populaire des pays celtiques avec harpes, flûtes et chorale www.euterpe.fr

FOYER DU THÉÂTRE MUNICIPAL

Mer. 18 avril > 20h

Concert alto et piano avec Manuel Vioque-Judde et Cédric Lorel www.ajam.fr

PARC DES EXPOSITIONS (HALLE AUX VINS)

Mer. 18 avril > 20h

One man show avec Gaspard Proust www.colmar-expo.fr

SALLE EUROPE

Ven. 20 avril > 20h

Théâtre: « I kiss you (ou l'hétéroglossie du bilinguisme) »
03 89 30 53 01 - salle.europe@colmar.fr

THÉÂTRE MUNICIPAL

Ven. 20 avril > 20h30

One woman show avec Caroline Vigneaux 03 89 20 29 02 - theatre@colmar.fr

THÉÂTRE MUNICIPAL

Sam. 21 avril > *20h30*

Concert poético-burlesque des Fouteurs de joie : « Des étoiles et des idiots » 03 89 20 29 02 - theatre@colmar.fr

KOÏFHUS

Samedi 21 avril > *de* 10*h* à 18*h*

La journée de l'Immobilier, projet porté par la FNAIM

LE GRILLEN

Dim. 22 avril > de 10h à 16h



Bourse aux disques et instruments www.grillen.fr

PÔLE MÉDIA-CULTURE EDMOND GERRER (AUDITORIUM)

Mar. 24 avril > 18h

Ciné-thème : « Le mariage de Maria Braun » bibliotheque.colmar.fr

PATINOIRE

Mer. 25 avril > de 14h à 17h

Journée des enfants (animations) www.patinoirecolmar.fr

LE GRILLEN

Ven. 27 avril > *de* 20h30 à 23h30

Concert de rap et RnB : « Biffty & DJ Weedim » www.grillen.fr

PÔLE MÉDIA-CULTURE EDMOND GERRER

Sam. 28 avril > *de 14h30 à 17h*

Philo-débat sur le thème des sciences *bibliotheque.colmar.fr*

SALLE EUROPE

Sam. 28 avril > 20h

Théâtre : « Amok »

03 89 30 53 01 - salle.europe@colmar.fr

THÉÂTRE MUNICIPAL

Sam. 28 avril > 20h

Dim. 29 avril > 15h

Ballet de l'opéra national du Rhin : « Plus loin l'Europe : Israël » 03 89 20 29 02 - theatre@colmar.fr

PATINOIRE

Sam. 28 avril > de 20h30 à 22h30

Soirée mille et une nuits www.patinoirecolmar.fr

PLACE RAPP

Sam. 28 avril et dim. 29 avril

Festival de rue www.dailleursdici.com

PARC DES EXPOSITIONS

Sam. 28 et dim. 29 avril

Q ZOOM SUR...

360° XTrem festival : on recommence!



Pour plus d'adrénaline, il n'y permettra de proposer une nouvelle construction du show : les pilotes pourront dorénavant effectuer des doubles sauts! Garanties: toujours plus de sensations... Le plateau de participants n'est pas encore figé, que deux nouveaux pilotes moto régaleront, de leurs prestations, le public colmarien... Citons originaire de Lorraine, qui affiche un impressionnant palmarès : X-Fighters (2015) en motocross freestyle. Sa figure préférée ? Le de maintenir la moto droite dans les airs tout en pivotant à 360° sur soi-même avant de retomber sur la

www.360xtrem-festival.com

MAI

PATINOIRE

Mer. 2 mai > de 14h à 17h

Animation : après-midi du Petit Prince www.patinoirecolmar.fr

PÔLE MÉDIA-CULTURE EDMOND GERRER

Mer. 2 mai > 18h

Pause philo avec Pierre Labrousse sur Nietzsche bibliotheque.colmar.fr

CENTRE-VILLE

Jeu. 3 mai → sam. 5 mai

Les 3 jours coup de cœur à Colmar www.vitrines-colmar.com

LIEUX DIVERS

Ven. 4 mai → dim. 13 mai

Festival de musique de chambre « Les musicales » Programme et lieux détaillés sur le site www.les-musicales.com

PATINOIRE

Sam. 5 mai > de 14h30 à 17h

Guinguette www.patinoirecolmar.fr

PARC DES EXPOSITIONS (SUR LE PARKING)

Mar. 8 mai > de 8h à 13h

Marché aux géraniums

SALLE EUROPE

Sam. 12 mai > 20h

Théâtre : « Antigone # Ismène » 03 89 30 53 01 - salle.europe@colmar.fr

LE GRILLEN

Dim. 13 mai > *de* 19*h* à 22*h*

Concert de métal :

« The Chris slade timeline » www.grillen.fr

PARC DES EXPOSITIONS

Jeu. 10 mai → dim. 13 mai

37º édition de la foire éco bio d'Alsace : « Quel futur pour le travail ? » (ci-contre) www.ecobio.alsace

Facebook : EcoBioAlsace

MUSÉE UNTERLINDEN

Jusqu'au lun. 14 mai

Exposition d'Adolphe Braun : « L'évasion photographique »

03 89 20 15 50 - www.musee-unterlinden.com

SALLE DES CATHERINETTES

Lun. 14 mai > 20h

Concert d'euphoniums et tubas : « Euphonissimo » 03 89 41 67 96

PÔLE MÉDIA-CULTURE EDMOND GERRER

Mar. 15 mai > 18h30

Conférence de Georges Bischoff sur l'abbaye de Marbach bibliotheque.colmar.fr

SALLE EUROPE

Mar. 15 mai > 20h



Concert du conservatoire :

« Choro, choro ! Voyage musical au Brésil » Billets à retirer au conservatoire jusqu'au 11 mai

Réservations au 03 89 41 82 21

COMÉDIE DE L'EST

Mar. 15 mai → ven. 25 mai

(horaires à consulter sur le site)

Théâtre : « Maman et moi et les hommes » 03 89 24 31 78 - www.comedie-est.com

THÉÂTRE MUNICIPAL

Ven. 18 mai > 20h30



One woman show avec Antonia de Rendinger 03 89 20 29 02 - theatre@colmar.fr



Q ZOOM SUR...

PARC DES EXPOSITIONS

Jeu. 10 mai → dim. 13 mai

37° édition de la foire éco bio d'Alsace : « Quel futur pour le travail ? »

La foire, ce sont plus de 450 exposants (éditeurs, associations, artisans, éleveurs, maraîchers, vignerons, boulangers, restaurateurs...) mais aussi, chaque jour :

- des conférences, des débats et des films
- des animations et ateliers
- des pièces de théâtre
- des concerts
- une garderie et un espace petite enfance

Facebook : EcoBioAlsace

AGENDA

CERCLE SAINT-MARTIN

Ven. 18 mai → dim. 20 mai

Q ZOOM SUR...

Festival des musiques métisses



Le festival des musiques métisses propose chaque année une sélection d'artistes originaires des quatre coins du monde : l'occasion de promener son oreille et son esprit parmi des richesses culturelles venues d'ailleurs... www.lezard.org

MUSÉES COLMARIENS

Sam. 19 mai

Nuit des musées

SALLE EUROPE

Sam. 19 mai > 20h

Concert: « Log House »

03 89 30 53 01 - salle.europe@colmar.fr

ÉGLISE SAINT-MATTHIEU

Sam. 19 mai > 20h30

Concert anniversaire de l'ensemble de cuivres du conservatoire avec la participation de la maîtrise de garçons conservatoire.colmar.fr

PATINOIRE

Sam. 19 mai > *de* 20h30 à 22h30

Soirée années 80 www.patinoirecolmar.fr

PARC DES EXPOSITIONS

Sam. 19 mai → dim. 27 mai

Cirque Gruss

www.cirque-gruss.com

PÔLE MÉDIA-CULTURE EDMOND GERRER

Mar. 22 mai > 18h30

Conférence sur la lecture chez les nonvoyants

bibliotheque.colmar.fr

SALLE EUROPE

Mer. 23 mai > 15h et 16h30

Spectacle musical jeune public : « Zôtches » 03 89 30 53 01 - salle.europe@colmar.fr

DANS VOTRE QUARTIER...

Ven. 25 mai

Fête des voisins

LE GRILLEN

Ven. 25 mai > *de* 20h30 à 23h30

Concert de métal : « AQME et guest » www.grillen.fr

DANS COLMAR...

Sam. 26 mai > *de* 8*h* à 12*h*30

Journée citoyenne www.colmar.fr

SALLE EUROPE

Sam. 26 mai > 20h



Récital piano-voix avec Michel Jonasz et Jean-Yves d'Angelo Première partie proposée par le conservatoire 03 89 30 53 01 - salle.europe@colmar.fr

THÉÂTRE MUNICIPAL

Sam. 26 mai > 20h **Dim. 27 mai** > 15h

Ballet de l'opéra national du Rhin : « Danser Bach au 19^e siècle » 03 89 20 29 02 - theatre@colmar.fr

LA FÊTE DES VOISINS

Vendredi 25 mai



www.lafetedesvoisins.fr

ESPACE D'ART CONTEMPORAIN ANDRÉ MALRAUX

Jusqu'au 27 mai 2018



Exposition « Banquise » de Delphine Harrer 03 89 20 67 59

PÔLE MÉDIA-CULTURE EDMOND GERRER (AUDITORIUM)

Mar. 29 mai > 18h

Ciné-thème : « Taxi driver » bibliotheque.colmar.fr

SALLE EUROPE

Mer. 30 mai > 16h et 19h

Spectacle proposé par les élèves d'art dramatique du conservatoire : « Résistance » 03 89 41 82 21

À PARTIR DE JUIN

ÉGLISE SAINT-MATTHIEU

Ven. 1er juin > 20h15

Concert de l'orchestre symphonique des enfants et petites voix du conservatoire : « Du vent dans les cordes »

03 89 41 82 21 - conservatoire.colmar.fr

PLACE RAPP

Sam. 2 juin > *de* 14*h* à 19*h*

Fête du bénévolat

ÉGLISE SAINT-MATTHIEU

Sam. 2 juin > 20h30

Concert de l'orchestre symphonique de Colmar, chœur Trajectoires, chœur de chambre et classe de direction de chœur du conservatoire : « Opération Mendelssohn » 03 89 41 82 21 - conservatoire.colmar.fr

ÉGLISE SAINT-MATTHIEU

Dim. 3 juin > 15h

Concert d'orgue, trompette et saxhorn par les élèves du conservatoire conservatoire.colmar.fr

PÔLE MÉDIA-CULTURE EDMOND GERRER

Mar. 5 juin > 18h30

Pause philo avec Sabatino Barbati bibliotheque.colmar.fr

THÉÂTRE MUNICIPAL

Mar. 5 juin > 20h

Opéra : « Les sept péchés capitaux » 03 89 20 29 02 - theatre@colmar.fr

PLACE DES DOMINICAINS

Mer. 6 juin > de 14h30 à 16h30

Concert avec les élèves et ensembles instrumentaux de l'école Euterpe www.euterpe.fr

FOYER DU THÉÂTRE

Jeu. 7 juin > 20h30

Concert anniversaire des professeurs pour les 35 ans de l'école Euterpe www.euterpe.fr

ÉGLISE SAINT-MATTHIEU

Ven. 8 juin > 20h30

Concert de l'orchestre symphonique des jeunes, chœurs d'enfants et adolescents du conservatoire : « Contrastes » conservatoire.colmar.fr

SALLE DES CATHERINETTES

Dim. 10 juin > 11h

Apéritif concert avec l'harmonie junior du conservatoire : « Tour du monde en musiques »

conservatoire.colmar.fr

SALLE EUROPE

Lun. 12 juin → vend. 23 juin

Résidence des classes d'art dramatique du conservatoire *Réservations au 03 89 41 82 21*

ESPACE LÉZARD

Jusqu'au mer. 13 juin

Exposition de céramique d'Anne Bulliot www.lezard.org

MUSÉE DU JOUET

Ven. 15 juin > 19h et 20h30

Concert du chœur de jeunes et classe de chants musiques actuelles du conservatoire : « Abracadavoix » conservatoire.colmar.fr

PÔLE MÉDIA-CULTURE EDMOND GERRER

Jusqu'au vend. 15 juin

Exposition de l'IMPRO Les artisans : « Univers parallèles » bibliotheque.colmar.fr

PARC DES EXPOSITIONS

Dim. 17 juin > *de 9h à 12h*

Événement sportif : les foulées de la Ligue www.liguecancer-cd68.fr

MUSÉE DU JOUET

Jusqu'au lun. 3 septembre

Exposition: « L'univers des figurines » 03 89 41 93 10 - www.museejouet.com

MUSÉE UNTERLINDEN

Jusqu'au lun. 29 octobre

Exposition : « Corpus Baselitz » 03 89 20 15 50 - www.musee-unterlinden. com

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE ET D'ETHNOGRAPHIE

Jusqu'au dim. 23 décembre

Exposition : « Minéral'orgie »

03 89 23 84 15 - www.museumcolmar.org

MUSÉE BARTHOLDI

Jusqu'au lun. 31 décembre



Exposition: « Bartholdi, portrait intime du sculpteur » www.musee-bartholdi.fr

DANS COLMAR...

Mer. 4 juillet → sam. 14 juillet

Q ZOOM SUR...

30^e festival international de Colmar

En 2018, pour sa 30° édition, le festival international de Colmar rend hommage à Evgeny Kissin, l'un des pianistes les plus marquants de notre temps. Le festival, qui a eu le plaisir de programmer ce maestro du piano à de nombreuses reprises depuis 1992 (il était alors âgé de 20 ans), vous proposera cette année de l'entendre tant en récital que lors d'un concerto avec orchestre. Il sera aussi sur scène avec Vladimir Spivakov et le quatuor Kopelman pour un concert de musique de chambre.



Cette 30° édition promet d'être réellement prestigieuse! 22 concerts à découvrir. festival-colmar.com



10-15 SEPTEMBRE 2018



#colmarjazz







